

Informations de base	
2005/2075(REG) REG - Règlement du Parlement	Procédure terminée
Règlement PE, art. 9: règles de conduite applicables aux députés	
Subject 8.40.01.08 Travaux du Parlement, procédure, sessions, règlement	

Acteurs principaux			
Parlement européen	Commission au fond		Rapporteur(e)
			Date de nomination
	AFCO Affaires constitutionnelles		ONESTA Gérard (Verts/ALE) 20/04/2005